



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Professeurs des écoles, avenir incertain

Question écrite n° 41633

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'avenir incertain des personnes réussissant le concours de recrutement de professeurs des écoles. Bon nombre de lauréats du CRPE se retrouvent sur une liste complémentaire, du fait d'un nombre de postes moindre sur le territoire réunionnais. Cependant, seul 14 d'entre eux furent recrutés par le rectorat à La Réunion, suite à une campagne de recrutement de contractuels effectuée par ce dernier. Ces jeunes se sont investis et ont fait des sacrifices afin de réussir ce concours, ils devraient donc être récompensés. Par ailleurs, ils devraient également être prioritaires lorsque des postes sont à pourvoir. Il est inadmissible que ces diplômés, en colère, se retrouvent sans travail, alors qu'il y a depuis bien longtemps un manque conséquent d'enseignants, y compris pour cette rentrée scolaire. Il lui demande les raisons ayant mené le rectorat à pratiquer une politique de précarisation des emplois de l'éducation nationale et s'il mettra en œuvre des mesures telles que la création de nouveaux postes de professeurs des écoles afin de permettre à ces jeunes d'être valorisés à travers leurs études et diplômes et afin qu'ils aient un métier stable et honorable.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41633

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7270

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)